



PERMEA PARK®

LE REVÊTEMENT DE PARKING PERMÉABLE

Conforme aux contraintes techniques de conception des parkings, il vous permet une plus grande souplesse dans la conception de votre projet.

Etude de cas, par rapport à la loi ALUR, pour comprendre l'intérêt de PermeaPark.

Les contraintes d'aménagement : Code de l'urbanisme, art. L. 111-6-1 :

- ▮ Limitation des surfaces de parkings aux 3/4 de la surface de plancher des bâtiments,
- ▮ Avec une dérogation pour les places de stationnement non imperméabilisées.

PerméaPark® est à intégrer dans une **approche globale de la perméabilisation** en complément de nos autres solutions techniques (chaussées réservoir, noues d'infiltration...).

PerméaPark® est un enrobé perméable spécifiquement formulé avec un liant modifié par différents polymères et est destiné aux stationnements de véhicules légers. Pour les parkings de poids lourds, les risques de forts cisaillements peuvent être néfastes à la bonne tenue de l'enrobé. Consultez notre direction technique pour identifier la meilleure solution.

PermeaPark augmente votre capacité d'accueil

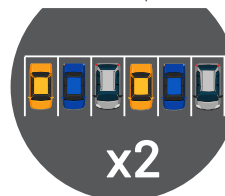
Enrobé classique

Jusqu'à **75 %**
de la surface plancher



Permea Park®

Jusqu'à **150 %**
de la surface plancher



PermeaPark® **double** votre espace de parking par rapport à un enrobé classique.

PermeaPark® optimise également les surfaces dédiées aux ouvrages d'assainissement pluvial car **il constitue une structure réservoir sous parking.**

Les +

- ➔ **Double** votre surface de parking
- ➔ **55 % moins cher** que les parkings végétalisés
- ➔ **65 % moins cher** qu'un béton drainant
- ➔ Coefficient de ruissellement **inférieur à 30 %** sur structure réservoir

